

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons

Un.e Chargé.e de Mission pour les départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône



Contexte

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique.

L'Union Régionale des associations de Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les Communes forestières recherchent leur chargé.e de mission pour intervenir sur les départements de l'Ain, de la Loire et du Rhône.

Pour les Communes forestières de l'Ain et de la Loire :

Développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

1. Représenter l'association et **défendre ses orientations** politiques ;
2. Organiser des **sessions de formation** des élus, et animer des **rencontres thématiques** ;
3. Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et répondre aux questions des communes
4. Mener des actions sur des thématiques spécifiques pour accompagner les élus des communes et intercommunalités (La mise en place de ces missions suppose au préalable l'appropriation des spécificités du département de l'Ain et de la Loire sur les plans politique et technique en relation avec les enjeux de la forêt et du bois)
5. Conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** des l'Associations départementales de l'Ain et de la Loire :

- **Communiquer** régulièrement avec leurs adhérents via les réseaux sociaux et la rédaction de la Lettre Info départementale ;

- **Concevoir et développer des projets départementaux** afin de faciliter la mise en œuvre de la politique forestière et de la filière bois et répondre aux besoins des élus locaux : chaque année, courant janvier, le.a Chargé.e de mission proposera le programme de l'année, en cohérence avec le projet politique construit par les Conseil d'administration de chaque l'association.

- **Vie associative** : Organiser les Assemblées Générales et les Conseils d'Administration, effectuer la gestion comptable, le suivi budgétaire, et le suivi des dossiers de subvention (Conseil départemental, Région, etc).

- Gérer les **adhésions** : effectuer le suivi des cotisations, et œuvrer pour le développement des adhésions.

Pour le département du Rhône.

Quelques communes et EPCI sont d'ores et déjà adhérentes aux Communes forestières.

L'objectif à moyen terme est de créer une association départementale :

Augmenter le nombre d'adhérents : faire connaître les actions Communes forestières, se faire identifier (réunions d'information, formations thématiques, rendez-vous en communes ou en EPCI)

Identifier les personnes ressource sur le territoire, les élus intéressés par la thématique filière forêt bois, afin de constituer un futur conseil d'administration.

Développer des actions sur le territoire du Rhône (s'approprier les caractéristiques du territoire, identifier les besoins).



Profil recherché

- Connaissance de l'organisation du fonctionnement des collectivités locales, ce qui lui permettra d'être l'interlocuteur des élus des communes, et des acteurs des départements considérés ;
- Avoir de bonnes bases de connaissances du secteur forêt-bois dans les domaines thématiques cités ;
- Grande autonomie, capacité à entreprendre et être force de proposition ;
- Aptitude au travail à distance avec l'équipe ;
- Qualités en matière de communication et d'animation ;
- Ordre et rigueur dans la gestion des actes administratifs et techniques.

Conditions

- Contrat à durée déterminée de 12 mois (prolongeable et évolutif vers un CDI) ;
- Poste à temps plein, 35H hebdomadaires ;
- Localisation du lieu de travail : Télétravail possible + un bureau dédié à Cormaranche en Bugey (01). Des déplacements sont à prévoir sur les 3 départements (01, 42 et 69) et ponctuellement ailleurs en région, et au niveau national ;
- Rémunération : Entre 2 300€ et 2500€ brut à discuter selon expérience ;
- Permis B exigé et voiture.



Pour postuler :

Envoyer votre CV avec une lettre de motivation, par mail à :

Madame la Directrice

rh.aura@communesforestieres.org



Date limite de dépôt des candidatures : 03/02/2025

Entretiens prévus entre le 10 et le 14/22/2025

Prise de poste prévue le 03/03/2025